



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques

\*\*\*\*\*

Section d'Ille-et-Vilaine

## **DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 27 AVRIL 2012**

**Monsieur le Président,**

Vous ne serez pas surpris que FO commence par demander des comptes sur CHORUS : le rapport qualité-prix n'y est pas !!

Peut-on accepter qu'un outil aussi coûteux (1,5 milliard d'euros) génère autant de problèmes ?

Le Directeur Général assurait à l'automne 2011 que les tests étaient positifs. Lors d'un groupe de travail national du 1<sup>er</sup> mars 2012, il a été reconnu que la décision de bascule avait été prise en toute connaissance de cause.

Où est la traçabilité ?

Où est l'amélioration de l'information financière de l'Etat ?

Aujourd'hui, certains schémas d'écriture sont remis en cause, et on ne sait pas quand les schémas de substitution seront disponibles !!

Combien de temps faudra-t-il pour organiser et assurer le suivi de comptes aux multiples utilisateurs ?

L'administration centrale ne peut donner le taux de recouvrement de l'impôt 2011, CHORUS ne le permet pas !

Des agents du service Gestion du Patrimoine Privé attendent le remboursement de frais de déplacement remontant à octobre !

Quant à l'ergonomie de l'application, il faut en parler avec ceux qui subissent quotidiennement cet outil : les cas de tendinite se multiplient chez les utilisateurs de CHORUS.

FO exige des réponses aux revendications des agents du Centre Gestion Service Retraite : malgré l'engagement de la Direction Générale à résoudre le problème, le basculement des appels de la plateforme téléphonique de Rennes vers les Centres de Gestion reste souvent difficile. Les agents qui ont communiqué aux pensionnés les numéros de téléphone directs des centres de gestion ont reçu un mail personnalisé le leur reprochant ! ils ont pourtant voulu seulement palier les carences de la nouvelle organisation de l'accueil téléphonique qu'eux et les pensionnés subissent quotidiennement .

FO vous demande l'engagement de trouver une solution à ces dysfonctionnements et de ne plus infantiliser, stigmatiser ainsi des agents qui ont le seul tort de vouloir orienter un pensionné vers un interlocuteur qui puisse répondre à leur appel.

Ce Comité Technique doit traiter de la mise en place du Tableau de Bord de la Veille Sociale. FO exige que la mise en place de cet outil ne vous exonère pas de voir les causes du désarroi des collègues.

Oui, Monsieur le Président, les agents vivent mal que leur attachement à rendre le service public soit sacrifié, méprisé sur l'autel de la réduction du déficit et de l'efficacité. Ils n'en peuvent plus des réorganisations incessantes et précipitées, des outils informatiques inadaptés, des réformes en cascade.

Ils n'en peuvent plus des suppressions d'emplois qui s'amoncellent partout en anticipation de gains de productivité souvent hypothétiques, dans la négation des besoins croissants des contribuables et des collectivités.

Vous aurez observé l'augmentation des accidents du travail dans le département (7 en 2010, 6 en 2011 et déjà 7 dans les trois premiers mois de 2012). Un nombre croissant de ces accidents résulte de la fatigue et du stress liés aux conditions de travail.

Pour FO, les bonnes intentions affichées dans la démarche du Tableau de Bord de la Veille Sociale ne suffisent pas.

*Les agents revendiquent un vrai tableau de bord, un avenir pour leurs missions dans la DGFIP.*

## COMPTE RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL 27 AVRIL 2012

### Ordre du jour :

- ❖ Campagne 2012 Impôt sur le Revenu
- ❖ Bilan notation 2011
- ❖ Tableau de Bord de la Veille Sociale

### En préambule, FO a fait la déclaration dont copie jointe.

En réponse à la déclaration, la direction a admis une gestion inacceptable du problème du Centre Gestion Service Retraites. FO a redemandé une réponse aux revendications des agents et aux dysfonctionnements du service.

### **Campagne Impôt sur le revenu**

La direction n'a pas répondu aux questions de FO sur les moyens mis en place pour la campagne. Elle invoque que les nouveautés sont moindres que les années passées. Elle anticipe une hypothétique augmentation du nombre de télé déclarations et une baisse de l'accueil téléphonique et de l'accueil physique.

Ceci se traduit par la perte d'un poste sur les 13 à l'accueil de MAGENTA

Nous avons appris après le Comité Technique que l'enveloppe destinée à l'emploi de vacataires pour la campagne vient d'être diminuée de 21 heures.

Il est précisé que l'accueil généraliste à RENNES MAGENTA est assuré par les futurs collègues lauréats du concours d'inspecteur (rémunérés comme des auxiliaires) ainsi que des étudiants de l'université de RENNES 1 (400 €), et des étudiants en DJCE (non rémunérés).

Les postes comptables seront aussi sollicités pour la campagne IR.

FO a relevé la surcharge de travail que cela va générer.

La direction se veut rassurante : elle précise que la formation des agents à l'accueil pour la campagne IR s'effectuera sur la base du volontariat.

Dans le même temps, elle explique qu'il faut limiter le temps d'attente des contribuables donc le temps d'accueil : en particulier il ne faut pas faire de photocopies ou de calculs d'impôts « de confort ».

FO a dénoncé les mauvaises conditions de l'accueil complexe de la campagne 2011 et a demandé que le bureau d'accueil de RENNES MAGENTA soit pourvu d'une photocopieuse et d'une imprimante en bon état, et de sous-mains couleurs des principaux éléments d'aide au calcul de l'impôt.

Concernant le logiciel GAIA servant dans les trésoreries pour transmission documents aux services fiscaux, la direction a admis qu'il est peu utilisé. On le comprend aisément compte tenu de la lourdeur de cet outil.

### **Bilan campagne notation 2011**

FO a rappelé son attachement au maintien de la note chiffrée et du tableau synoptique (qui existe encore dans la filière gestion publique). Notre syndicat revendique l'abrogation du décret du 28/07/2010 qui instaure le seul entretien d'évaluation pour apprécier la valeur des agents et supprime la note chiffrée.

Ce décret qui s'applique déjà dans d'autres ministères devrait entrer en vigueur à la DGFIP en 2013. FO demande l'arrêt de l'individualisation des carrières et de la course à la performance. FO a relevé une nouvelle harmonisation par le bas entre les deux filières par le biais d'une baisse drastique du quota de note + 0.01 dans la filière gestion publique. Ceci suscite de la rancœur chez des agents toujours plus sollicités par les changements d'outils informatiques et de réglementation et pas gratifiés en conséquence, FO vous invite à contacter le syndicat pour toute aide dans la démarche de recours en notation.

### **Tableau de Bord de la Veille Sociale :**

FO a participé au groupe de travail qui a examiné les indicateurs de ce TBVS qui portent sur :

- la santé, la sécurité les conditions de vie au travail (nombre d'arrêts maladie et de recours au médecin de prévention ..)
- les relations professionnelles (recours notation, réunions de service ..)
- les relations sociales (nombres de comités techniques, de jours de grève, d'audiences ..)

FO estime que ce tableau contient des éléments d'analyse intéressants. Mais nous avons signalé notre crainte que ce tableau soit utilisé pour opposer les agents et les services entre eux. De plus cet outil ne doit pas se substituer à la consultation syndicale dans son expression. Enfin le tableau de bord ne doit pas dispenser l'administration de remédier aux difficultés des agents liées aux sous-effectifs.

Donc pour ces raisons notre organisation s'est abstenue sur la mise en place de ce tableau.

### **Questions diverses**

- L'expérimentation de la révision foncière sur la valeur locative n'est pas remise en cause, L'application de cette réforme va être différée compte tenu des échéances électorales.
- Le problème d'insécurité à l'accueil de la Trésorerie de ST MALO Municipale perdure depuis plus de deux ans. La direction a chiffré le coût du réaménagement (banque accueil plus SAS) à 60 000 €. Les crédits seront-ils accordés ? ?
- Ponts naturels : Certains départements dont le Finistère ou même Paris ont accordé jusqu'à 5 ponts naturels dont les 24 et 31 décembre. Notre direction locale refuse toujours d'octroyer ces ponts des 24 et 31 en invoquant une surcharge de travail en fin d'année.
- FO a reparlé du réaménagement du hall de la cité administrative différé depuis des années. Tous les revêtements de sol sont dégradés et l'environnement su service comptabilité est très bruyant. Une étude devrait être réalisée sur ce sujet.
- Les agents de la TCA ne sont pas autorisés à poser eux-mêmes leurs autorisations d'absences dans l'application AGORA. La direction s'est engagée à faire cesser cette autorité abusive.
- FO a demandé l'installation de panneaux syndicaux sur tous les étages des sites de Magenta et du turgot.
- La direction a confirmé que l'application du jour de carence en cas d'arrêt maladie aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.

**CONCLUSION :** nous n'avons obtenu que des réponses vagues ou négatives sur la quasi totalité des revendications. FO les rappellera lors des prochaines réunions.

### **Pour toute question, contactez vos représentants FO en comité technique :**

Jean-Michel SEMPÉRÉ (titulaire) - ICE Rennes nord

Karine GUILLOUET (suppléante) - TCA

Catherine LE GUENNEC (expert) - CGSR